

Projet pédagogique



ALAE
NELSON MANDELA



Sommaire

Mise à jour : 13/04/2023

I.	Présentation de l'association	3
	• Historique	3
	• Projet éducatif	4
	• Rôles et missions des différents acteurs	5
	• Le projet pédagogique	8
	• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	8
	• Budget général.....	13
I.	Présentation de la structure	14
	• Situation géographique.....	14
	• Public accueilli, effectifs	14
	• Description des locaux.....	15
	• Modalités d'inscription.....	15
	• L'accueil des enfants en situation de handicap	15
II.	Présentation de l'équipe pédagogique	16
III.	Fonctionnement de l'ALAE et analyse de situation.....	19
	• Description des différents temps.....	19
	• Analyse de situation, constat et objectifs	23
IV.	Objectifs éducatifs/pédagogiques et actions	25
V.	Activités	26
VI.	Evaluation	27
VII.	Communication	30

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,

St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.

⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, ouverture d'un ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

A ce jour notre association gère :

9 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

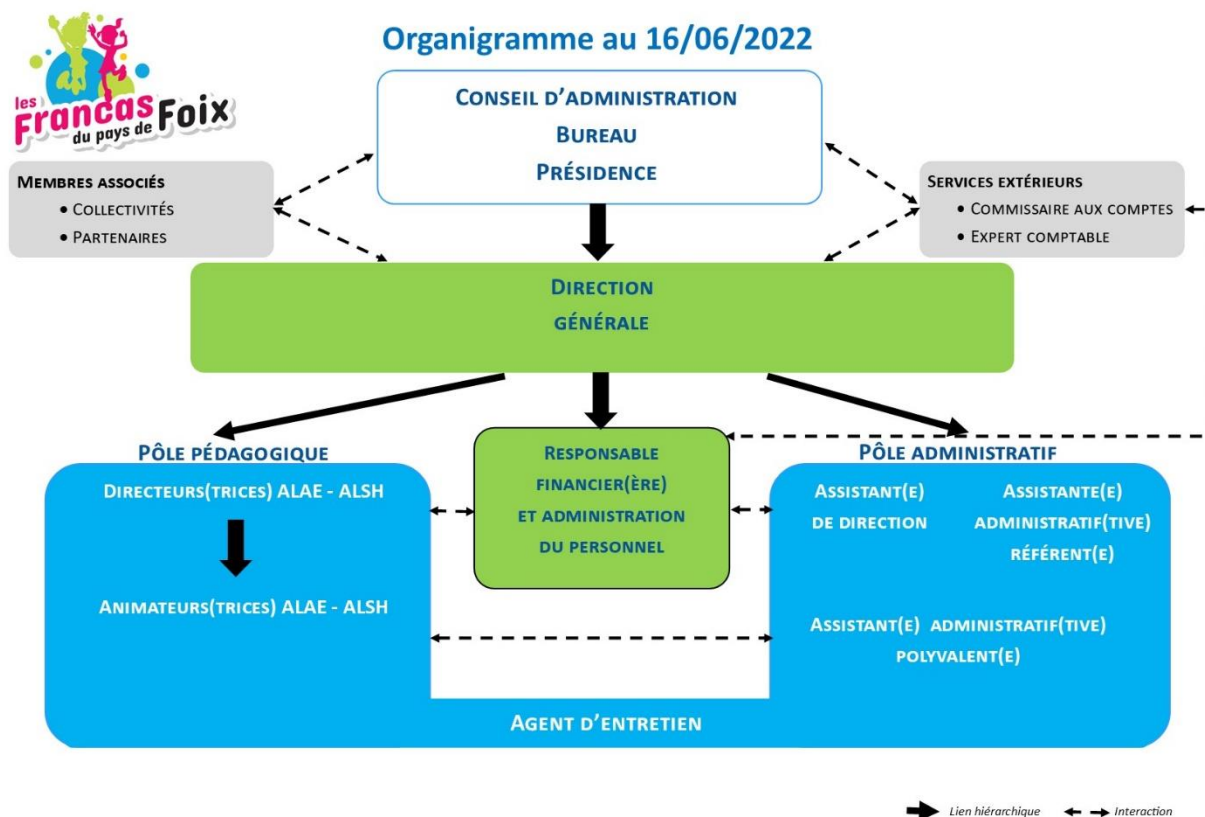
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente et d'un vice-président**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale Blazy**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures.

Il est composé :

- **De directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance ;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;

- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.





**EDUCATION
A LA
CITOYENNETE
ET AU PRINCIPE
DE LAICITE**



EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

« ON NE NAIT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT » BARUCH SPINOZA

LA CITOYENNETE : Il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT : L'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

LA COHESION DE GROUPE : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect : Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des activités, des jeux, où ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

INTEGRATION ET PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTES DE CHACUN ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

INSTAURER UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE et ou de conseils d'enfants élémentaires.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAICITE

« POUR CONSTRUIRE UN PROJET DE SOCIETE, N'AYONS PAS PEUR D'AFFIRMER NOS VALEURS ET DIRE QUE LA LIBERTE C'EST L'EMANCIPATION »
HENRI PENA-RUIZ



LA LAÏCITE est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles.

L'enjeu en faisant vivre le principe de laïcité au quotidien, est bien de permettre, à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusions. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.



EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
<p>APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN DU GROUPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ S'exprimer à l'oral ⇒ Prendre la parole devant un public ⇒ Prendre part à un débat, donner son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres ⇒ Négocier, argumenter et faire des choix ⇒ Favoriser la mixité dans toutes les activités (et sportives en particulier) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ateliers théâtre, vidéos, théâtre de marionnettes, jeux de rôle... ⇒ Elaboration d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles BLOG, journal ou carnet de bord de l'ALAE ; ⇒ Elaboration et mise en place des règles de vie (enfants/animateurs/équipe enseignante) ; ⇒ Atelier philo sur des thèmes comme : égalité garçon/fille, droit de s'exprimer, droit à la vie privée, respect des différences... ; Tous les échanges, discussions sont vécus sans jugement, l'équipe d'animation ne prend pas partie, mais dirige la discussion afin d'amener les enfants à réfléchir et à approfondir leurs pensées. ⇒ Mise en place de projets et d'ateliers avec les Francas de l'Ariège « Graines de philo » (débat à visée philosophique), « Agis pour tes droits » (droits des enfants), centre A'ERE (éducation à l'environnement) ; ⇒ Jeux coopératifs ; ⇒ Partenariat avec le CIDFF avec la mise en place d'activités ludiques sur l'égalité filles/garçons ; ⇒ Partenariat avec le festival Résistance (choix et présentation de la programmation par les enfants) ; ⇒ Le bilan du vendredi : chaque vendredi, les grands (CE/CM) se réunissent pour faire le point sur leur semaine. Ils vont placer un smiley « content ou pas content » sur une feuille prévue à cet effet. S'en suit une discussion en groupe (on ne parle que si on le souhaite). Les enfants s'expriment sur l'ALAE, les repas, les activités... ; ⇒ Sensibiliser les enfants au civisme sur internet ; ⇒ Formation pour les animateurs sur les « Valeurs de la république et la Laïcité ».
<p>IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE DES MERCREDIS, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Donner de vraies responsabilités et comprendre la fonction/la place qu'ils occupent 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accompagnement de projets d'enfants (projet jardin, pixels...). ⇒ Mise en place de conseils d'enfants (prise de décisions collectives...) ⇒ Réflexion avec les élus des collectivités autour de la mise en place d'un conseil communautaire d'enfants ; ⇒ Discussion autour des menus, élaboration de menus en partenariat avec la cuisine centrale ; ⇒ Participation à la communication de l'ALAE des mercredis et de l'ALSH : réalisation d'affichage photos pour les parents, réalisation ; conception d'invitations aux élus (en vue d'un spectacle, une exposition ou une inauguration (projet jardin...)) ; ⇒ Participation à un projet de l'agglomération ; ⇒ Mise en place de projets pour découvrir leur environnement proche et leur territoire, leur ; ⇒ Mise en place de projets pour embellir leur territoire en partenariat avec l'association des commerçants, le conseil citoyen, la communauté d'agglomération ; ⇒ Découverte des différentes institutions, des valeurs de la République et rencontre avec les élus (visites : mairie, Agglo Pays Foix-Varilhes, Conseil départemental et préfecture) ... ; ⇒ Les enfants acteurs de leur festival : « le Festival des enfants » ...

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE.	<ul style="list-style-type: none">⇒ Permettre de vivre les relations en toute quiétude⇒ Développer le lien intergénérationnel⇒ Prendre en compte la différence	<ul style="list-style-type: none">⇒ Associer les enfants à l'installation et au rangement de l'activité ;⇒ Rédiger des règles de vie et réfléchir autour des sanctions ;⇒ Réaliser des projets communs à toutes les tranches d'âges (ex : projet jardin accessible à tous et adapté aux besoins de tous, réalisation d'un arbre de la laïcité) ;⇒ Mettre en place des projets intergénérationnels (Réalisation de cartes de vœux pour les papis et mamies du territoire, des résidents des EHPAD du territoire, activités avec les Amis des forges (découverte des vieux métiers, des traditions, d'objets insolites...).⇒ Projets avec maisons de retraite du territoire ;⇒ Ateliers sensoriels et handisport ;⇒ Découvrir et s'impliquer auprès d'associations solidaires et humanitaires (l'UNICEF, Les restos du cœur, Le secours populaire, l'association Bassitara...)

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation du Festival des enfants (10ème édition, samedi 17 juin 2023). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)

- **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;

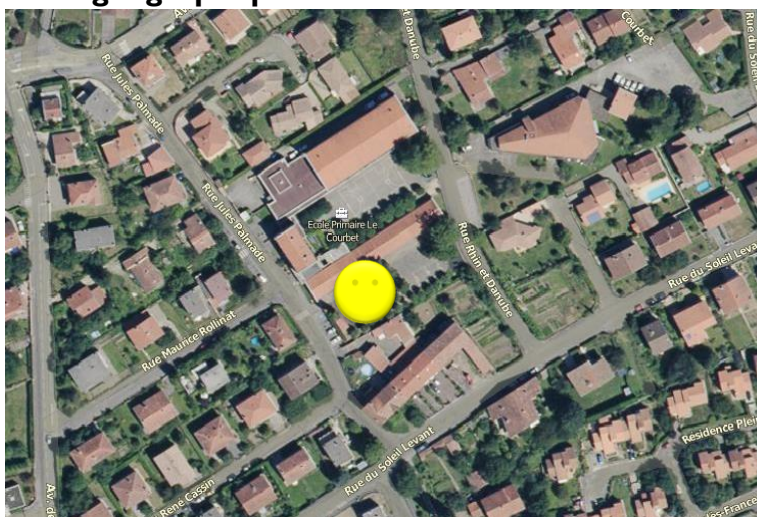
La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances

- **Budget général**

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice pédagogique.

I. Présentation de la structure

- **Situation géographique**



Proche de la sortie sud de Foix, le groupe scolaire Nelson Mandela est situé rue Jules Palmade. Il fait partie des 8 écoles de la commune de Foix.

Le groupe scolaire est mitoyen d'un quartier riche en infrastructures sportives et proche du stade de l'Ayroule.

La richesse du patrimoine (infrastructures à proximité : Parc Bouychères, ludothèque, bibliothèque, stade...) et la diversité culturelle de la population sont des éléments facilitateurs dans la mise en place d'activités variées et riches d'enseignement pour permettre à l'enfant d'évoluer dans son environnement et dans le respect des différences tant physiques que sociales.

- **Public accueilli, effectifs**

L'ALAE Nelson Mandela dispose d'un accueil pour les maternelles et d'un accueil pour les élémentaires. On y accueille donc des enfants âgés de 3 à 12 ans.

Effectifs de fréquentation septembre à mi-octobre 2022

	Maternel :	Elémentaire :
MOYENNE	Midi : 23 enfants	Midi : 78 enfants
	15h45 : 22 enfants	15h45 : 73 enfants
FREQUENTATION HAUTE	Midi : 26 enfants	Midi : 86 enfants
	15h45 : 26 enfants	15h45 : 81 enfants

- **Description des locaux**

Les locaux de l'ALAE maternel

- ✓ I régie avec du matériel pédagogique
- ✓ I grande salle (activités de motricité, jeux, coin dînette...)
- ✓ I salle pour les activités manuelles et les jeux de société
- ✓ I salle bibliothèque
- I petite régie avec du matériel sportif
(Matériel mis à disposition en demandant à la directrice de l'école)
- ✓ Des toilettes adaptées pour les petits
- ✓ I grande cour avec des jeux extérieurs

} En commun avec l'école

Les locaux de l'ALAE élémentaire

- ✓ I bureau avec la régie
- ✓ I salle d'activités manuelles et bibliothèque
- ✓ I salle avec les jeux de société
- ✓ I salle de sport / expression
- ✓ I petite régie avec du matériel de bricolage et matériel sportif
- I cantine avec deux réfectoires : I pour les enfants d'âge maternel et I pour les enfants d'âge élémentaire
- Sanitaires
- I salle de détente pour les animateurs

} En commun avec l'école

- **Modalités d'inscription**

La première inscription s'effectue auprès de la mairie de Foix.

Pour les temps du repas/ALAE midi, les inscriptions se font en amont via le Portail Famille de la mairie de Foix.

Pas d'inscription en amont pour le temps ALAE du soir.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);

- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.



II. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation se compose d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix ou d'animateurs salariés de la mairie de Foix.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.

Elle échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité une fois par mois selon un planning établi et un mardi sur deux pour le personnel des Francas du Pays de Foix.

Au cours de ces réunions, les animateurs peuvent échanger sur le fonctionnement, préparer et mettre en place les activités. Il sera fait un bilan sur les projets en cours...

L'équipe dispose d'une documentation pédagogique qui l'aidera dans la mise en place des différents projets.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRE MIDI	HORAIRE SOIR
Caroline CAUJOLLE	DIRECTRICE	BPJEPS Loisirs tous publics	Francas du Pays de Foix	11h30/ 13h30	15h45/ 18h
Naima ARBAOUI	ANIMATRICE	BAFA	Mairie de Foix	11h30/ 13h30	15h45/18h
Mélanie BLAZQUEZ	ANIMATRICE	Non diplômée	Francas du Pays de Foix		15h45/ 18h
Kris DESTREM	ANIMATRICE	CAP Petite enfance	Mairie de Foix	11h30/ 13h30	/
Mohamed EL HADDOUCHI	EDUCATEUR SPORTIF	?	Mairie de Foix	11h30/ 13h30	/
Marie FERNANDEZ	ANIMATRICE	?	Mairie de Foix	11h30/ 13h30	
Eymerick GALLARD	ANIMATEUR	BPJEPS LTP	Francas du Pays de Foix	11h30/ 13h30	15h45/ 18h
Cécile NAGA	ANIMATRICE	CAP Petite Enfance	Mairie de Foix	11h30/ 13h30	/
Corinne PIQUEMAL	ANIMATRICE	BAFA	Francas du Pays de Foix	11H30/13H30	15h45/ 18h
Pramila RUFFAT	ANIMATRICE	BAFA	Francas du Pays de Foix	11h30/ 13h30	15h45/ 18h
Karine SUBRA	ANIMATRICE	Non diplômée	Mairie de Foix	11h30/ 13h30	
Sofian TOURECHE	ANIMATRICE	BAFA en cours	Francas du Pays de Foix	/	15h45/ 18h
Isabelle VIADER	ANIMATRICE	BAFA	Mairie de Foix	11h30/ 13h30	15h45/ 18h

Présentation de l'équipe d'animation pour les enfants de maternelle



Caroline
CAUJOLLE
Directrice



▪ Accueil du midi



Corinne
PIQUEMAL



Kris
DESTREM



Cécile
NAGA



Jade
VALLES

▪ Accueil du soir



Corinne
PIQUEMAL



Jade
VALLES



Isabelle
VIADER

Présentation de l'équipe d'animation pour les enfants de l'élémentaire



Caroline
CAUJOLLE
Directrice



▪ Accueil du midi



Pramila
RUFFAT



Naima
ARBAOUI



Eymerick
GALLARD



Isabelle
VIADER



Carine
SUBRA

▪ Accueil du soir



Pramila
RUFFAT



Naima
ARBAOUI



Eymerick
GALLARD



Luna
PIQUEMAL



Sofian
TOURECHE

III. Fonctionnement de l'ALAE et analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 18h30. Une garderie municipale gratuite est mise en place le matin de 7h 30 à 8h20 et le midi de 11h30 à 12h15.

- **Description des différents temps**

MATERNEL

11h30	Un animateur enregistre les enfants de PS/MS et l'ATSEM des MS/GS enregistre sa classe quand ils sont assis sur le banc.
11h30	Les enseignantes assurent la sortie des classes par le portail de leur cour. Elles remettent les enfants non-inscrits à la cantine aux parents. Pendant ce temps, les animateurs gardent tous les enfants et commencent l'appel. Chacun gère sa classe et ensuite ils vont dehors avec les enfants. Les enfants non-inscrits à la cantine et non récupérés à la sortie de la classe sont notés en garderie et restent avec les autres enfants dans la cour. Un échange peut se faire entre les enseignantes et les animateurs. Après l'appel, les animateurs sont en surveillance active dans la cour. La directrice vient vérifier le nombre d'enfants inscrits à la cantine et le bon fonctionnement.
11h45	Préparation pour aller à la cantine : un animateur est positionné aux bancs et surveille les toilettes, un autre aux lavabos et un autre devant la porte pour réceptionner les enfants. Les enfants passent dans l'ordre aux toilettes, se lavent les mains puis viennent se ranger par deux devant la porte. Un nouveau comptage est effectué pour vérifier les effectifs avant de partir à la cantine, tous les enfants sont ensemble. Les animateurs se positionnent de manière stratégique.
12h00	Cantine : on s'installe. Les enfants se positionnent où ils veulent mais les animateurs peuvent en placer certains. Un plan a été fait, chaque animateur sait quelle(s) table(s) il doit gérer. Repas
13h00	A la fin du repas, un ou deux animateurs partent avec le groupe d'enfants qui va à la sieste. Sur place, les animateurs sont positionnés aux toilettes afin d'aider les enfants et de les surveiller pour le lavage des mains. Puis ces enfants vont s'installer tranquillement à la sieste. Les autres enfants, avec les animateurs, repartent à l'ALAE pour un temps calme (utilisation salle bibliothèque : lecture, chant ou écoute de musique ou chanson ...) environ 5 minutes après le départ du groupe pour la sieste. Dès qu'ils arrivent dans la salle ils se lavent les mains.
13h20 13h30	Les enfants restent dans la salle avec les animateurs, un animateur réceptionne les enfants qui vont se reposer. (Les animateurs restent jusqu'à 13h30 pour faire le lien avec les enseignantes.)

<p>15h45</p>	<p>Les enseignantes sont au portail pour remettre les enfants à leurs parents. Les ATSEM amènent les enfants de l'ALAE dans la grande salle après la sortie des classes. Deux animateurs sont dans la grande salle pour l'installation des tables et des chaises et pour accueillir les enfants. Un animateur fait l'appel des classes. Les enfants qui savent qu'ils restent à l'ALAE posent leurs affaires, vont se laver les mains et vont chercher leur goûter. Ceux qui ne le savent pas vont sur les bancs.</p> <p>Un animateur vérifie le pointage des enfants quand ils sont tous assis.</p> <p>Les autres animateurs gèrent le goûter.</p> <p>Les enfants sont répartis dans la grande salle.</p> <p>Un animateur se détache dès que la moitié du groupe a fini de goûter. Les enfants vont se laver les mains après avoir rangé leurs boîtes à goûters. Soit ils vont dans la salle d'à côté, jeux de construction, jeux de société ou soit, si le temps le permet, ils vont dehors. Roulement sur « les postes » et décision prise au début du goûter.</p>
<p>16h30</p>	<p>Un animateur part. Deux activités sont proposées aux enfants. Un animateur gère l'activité manuelle, un animateur gère l'activité de motricité et un autre qui est disponible pour les enfants en jeux libres. Chaque animateur doit savoir combien d'enfants sont dans son groupe. Il en a la responsabilité. Les animateurs se renseignent sur le nombre d'enfants intérieur/extérieur.</p> <p>Vers 16h55, pause des activités, tous les enfants vont dans la grande salle pour se rassembler.</p>
<p>17h 17h20</p>	<p>Temps accueil des familles.</p> <p>La directrice a récupéré les fiches de pointages. Un animateur occupe les enfants par différentes activités calmes. La directrice appelle à l'aide d'un talkie-walkie les enfants dont les parents sont au portail.</p> <p>Un animateur aide les enfants appelés à récupérer leurs affaires et les accompagne jusqu'au portail afin de les confier à leurs parents.</p> <p>Le directeur (ou l'animateur désigné) au portail et les animateurs vérifient et contrôlent l'identité des personnes qui se présentent et qu'elles disposent des autorisations nécessaires.</p>
<p>17h20 18h00</p>	<p>Continuité des activités. Chaque animateur doit savoir combien d'enfants sont dans son groupe. Il en a la responsabilité. Les animateurs se renseignent sur le nombre d'enfants intérieur/extérieur.</p>
<p>17h40 18h00</p>	<p>Temps accueil famille.</p> <p>Les enfants appelés vont se laver les mains, récupérer leurs affaires et rejoignent le portail avec un animateur.</p> <p>Le directeur (ou l'animateur désigné) au portail et les animateurs vérifient et contrôlent l'identité des personnes qui se présentent et qu'elles disposent des autorisations nécessaires.</p>
<p>18h00 18h20</p>	<p>Les enfants restants jouent à des jeux calmes dans la petite salle.</p>
<p>18h20 18h30</p>	<p>Temps accueil familles au portail, idem autre créneau.</p> <p>A 18h30, s'il reste des enfants, ils sont amenés au bureau et les parents sont contactés.</p>

ELEMENTAIRE

11h30	<p>La directrice va au portail, conjointement avec les enseignants, vérifier que tous les enfants partent bien avec les parents.</p> <p>Les animateurs récupèrent les enfants qui mangent à la cantine et qui restent à la garderie directement sous le préau.</p> <p>Les enfants sont pointés par classe, un animateur les attend sous le préau.</p>
11h30 11h45	Après le pointage et jusqu'à l'entrée à la cantine, les enfants sont en temps libre ou ont la possibilité d'aller dans une des salles d'activités jeux de société.
11h45	<p>La directrice (ou l'animateur désigné) prévient à l'aide du talkie-walkie les animateurs, les enfants dont les parents ne sont pas venus les récupérer et les fait noter en garderie.</p> <p>La directrice fait le tour et vérifie le nombre d'enfants. Ensuite, elle va à la cantine noter sur le tableau des effectifs le chiffre réel de présences enfants (absences...)</p>
11h55	<p>L'animateur organise le rangement si nécessaire. Les enfants se rangent par classe sous le préau pour une vérification du pointage et un rappel des règles.</p> <p>Par classe ils vont aux toilettes sous la surveillance d'un animateur. Départ échelonné pour aller à la cantine.</p>
Entre 12h et 12h10	<p>Les enfants rentrent dans la cantine de manière échelonnée et s'installent à table où ils veulent mais les animateurs peuvent en placer certains.</p> <p>Un plan a été fait, chaque animateur sait quelle(s) table(s), il doit gérer. (1, 2 ou 3 tables)</p> <p>Repas.</p>
13h10	<p>Les enfants sortent table par table. Ils vont se laver les mains.</p> <p>Les enfants sont en temps libre, les animateurs en surveillance active et peuvent jouer avec les enfants ou les accompagner dans les salles pour être en temps calme (yoga, relaxation, lecture...)</p>
13h20 13h20	Si besoin, les animateurs peuvent rencontrer l'équipe enseignante pour faire le lien.
13h20 13h30	<p>Avant de partir, les animateurs discutent des problèmes éventuels (maternel et élémentaire) avec la directrice.</p> <p>Ils peuvent également faire de la préparation, du rangement ou toutes autres tâches en lien avec l'activité.</p>
15h45	<p>La directrice, conjointement avec les enseignants, va au portail vérifier que les enfants partent bien avec leurs parents.</p> <p>Les animateurs récupèrent les enfants directement au préau.</p> <p>Chaque animateur note une classe (voire deux). Lavage des mains, positionnement sur l'activité qu'ils souhaitent faire (à l'aide de leur photo sur le tableau dédié).</p>
15h45 - 16h	<p>Goûter. Lavage des mains.</p> <p>Petit temps libre pour permettre aux enfants de se « défouler ».</p> <p>Les animateurs s'assurent du bon déroulement en passant de groupe en groupe.</p>

16h00 17h00	Rassemblement par classe afin de vérifier le pointage. Sur le tableau d'inscription, à l'aide de leur photo, les enfants s'inscrivent à l'activité choisie. Lavage des mains. Temps d'activités. Les enfants se répartissent par groupes sur l'activité choisie. L'animateur veille à gérer le temps en proposant des pauses. Chaque animateur devient responsable du groupe d'enfants et en connaît le nombre.
17h 17h20	Temps d'accueil des familles. La directrice a récupéré les fiches de pointages. Les animateurs gardent les enfants sur le lieu de leur activité. Ceux qui sont dehors cessent en grande partie de jouer afin d'entendre correctement la directrice. La directrice appelle à l'aide d'un talkie-walkie les enfants dont les parents sont au portail. Les animateurs préviennent les enfants et leur demande de récupérer leurs affaires et de rejoindre la directrice au portail. La directrice (ou l'animateur désigné) au portail vérifie et contrôle l'identité des personnes qui se présentent et qu'elles disposent des autorisations nécessaires.
17h20 18h00	Vérification de nombre d'enfants restant. Continuité des activités ou bien activités proposées par les enfants. Chaque animateur devient responsable du groupe d'enfants et en connaît le nombre.
17h40 18h00	Temps d'accueil des familles. Idem que sur l'autre créneau.
18h00 18h20	Les enfants restants jouent à des jeux calmes dans une des salles de l'ALAE.
18h20 18h30	Temps d'accueil des familles au portail, idem autre créneau. A 18h30, s'ils restent des enfants, ils sont amenés au bureau et les parents contactés.



- **Analyse de situation, constat et objectifs**

Analyse liée à l'association :

Analyse de la structure :

Comme chaque année, l'association des Francas du Pays de Foix organise au mois de juin son traditionnel « Festival des enfants ». Cette manifestation qui porte haut les valeurs de l'association est également l'occasion pour les enfants de mettre en place des activités à destination de leurs pairs, dans un esprit de partage et d'échange. Cette journée conviviale réunit tous les amis et partenaires de l'association.

Analyse liée aux enfants :

L'ALAE accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans. Une grande diversité de cultures, d'origines et de schéma familial existent chez les enfants accueillis et semblent être plutôt bien acceptées. Nous avons un certain nombre d'enfants avec des parcours de vie compliqués.

Groupe des élémentaires : les enfants ont des journées assez soutenues, ils sont constamment sollicités ; ils ne prennent pas le temps de faire leur propre choix, ni de s'écouter.

Les enfants sont demandeurs et intéressés par les activités proposées par les animateurs. Cependant, ils ont du mal à coopérer et à accepter les règles collectives.

Groupe des maternelles : peu de GS cette année (9 enfants) et ne fréquentent pas tous l'ALAE ; un bon noyau de MS qui sont assez dégourdis et intéressés.

Constat lié aux enfants :

Cette année, nous allons mettre en place des projets d'activités afin de favoriser l'esprit de groupe.

NB : il est bon de rappeler qu'en début d'année scolaire, notamment chez les maternelles et les élémentaires, la priorité reste l'autonomie et l'élaboration de règles. Une fois ce cadre posé, l'enfant pourra évoluer dans un cadre propice à la découverte et au jeu, permettant la mise en place d'actions davantage en lien avec nos objectifs.

Analyse liée aux parents :

Depuis plusieurs années maintenant, l'accent est mis sur les relations avec les parents.

Avant le Covid, les parents avaient pris l'habitude de nous soutenir sur des projets et « jouaient le jeu » lorsque nous les sollicitons. Une réelle relation s'était installée avec les parents.

L'équipe de délégués de parents d'élèves (DPE) est active. Elle nous offre la possibilité d'impliquer les enfants dans la vie de l'école (via la coopérative).

La directrice voit les parents aux ouvertures du portail, elle favorise les échanges avec les parents.

Constat lié aux parents :

La réunion de rentrée a lieu le jeudi 20 octobre 2022.

Avant la pandémie de Covid, certains parents commençaient à se renseigner sur ce qui se passait sur l'ALAE.

Suite aux différents protocoles, une « difficulté » à rencontrer les parents se fait sentir. L'équipe, à l'aide du Facebook de l'association ou bien au portail, essaie de montrer et de valoriser ce qui se passe sur le terrain. Des temps d'échanges conviviaux sont instaurés une fois par période avec les familles.

Analyse liée aux enseignants :

Il y a eu un changement avec deux nouveaux enseignants cette année. L'équipe enseignante a la volonté de maintenir le même lien de co-éducation. Les efforts mutuels garantissent une communication facilitée et des échanges concrets.

La continuité de nos deux temps est perçue et nous amène (école/ALAE) à nous retrouver sur des temps formels ou non formels pour aborder les différents points de la journée des enfants, d'éventuelles problématiques liées aux enfants ou aux familles.

Constat lié aux enseignants :

Il faudra donc continuer à prioriser la vision globale de l'enfant dans les échanges école/ALAE, en tenant compte des forces de chacun, continuer à se percevoir comme co-éducateur.

Créer également des projets en commun, perçus par l'enfant comme la continuité d'une action sur sa journée d'un côté, et comme la possibilité de donner plus de sens à des actions communes de l'autre.



IV. Objectifs éducatifs/pédagogiques et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association. Bien entendu, le travail réalisé les années passées continuera à être développé, le but étant de créer une cohérence éducative qui s'inscrit dans le temps.

Le tableau ci-dessous développe l'objectif éducatif principal en lien avec la situation initiale et les constats qui seront priorisés cette année par l'équipe d'animation.

L'objectif ci-dessous ne représente pas en intégralité le travail réalisé sur l'ALAE. Des notions telles que l'autonomie et la citoyenneté sont également au cœur de nos actions et font partie intégrante des valeurs défendues par notre association.

Ci-après l'objectif mis en avant cette année :

OBJECTIF EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Objectif : Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.	<ul style="list-style-type: none">• Permettre à l'enfant de se connaître mieux et de s'épanouir.• Permettre à l'enfant de vivre en collectivité mais dans un cadre de citoyenneté (réceptif, bienveillant et respectueux)	<ul style="list-style-type: none">• Atelier philo, adapter les jeux en fonction de leurs émotions, choix des activités... Aménagement des espaces et des temps.• Jeux coopératifs, création de projets communs, mise en place des règles. Echanges sur leur ressenti de leur activité.

Orientation pour l'année

Pour cette année, l'équipe tâchera de mettre en place des projets et des activités en lien avec les orientations :

La citoyenneté : l'art nous permettra de sensibiliser les enfants aux valeurs de la citoyenneté et au principe de la laïcité. Elles seront abordées de façon ludique. Nos actions seront valorisées lors du Festival des enfants par une exposition d'œuvres collectives (1 à 2 réalisations par structure), sur l'ALAE nous essayerons de :

- Favoriser l'expression (prise de parole en groupe, théâtre, danse ...), nous allons créer une « comédie musicale » sur le thème de la découverte du monde,
- Favoriser la prise d'initiative (choix des activités...),
- Développer l'autonomie,
- Développer le respect et la solidarité : prendre en compte la différence,
- Sensibiliser sur l'EDD (Education à l'environnement)
- Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE : décoration ALAE, visite cuisine centrale, élaboration d'un menu en partenariat avec cuisine centrale...

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet

<http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

V. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation tiendront compte des exigences sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 (voir le protocole en vigueur).

Elles devront également permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythme de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. L'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

VI. Evaluation

L'évaluation a pour but de vérifier la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité et du fonctionnement.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins. Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

En synthèse le directeur rédige également un bilan qu'il remet à la directrice générale afin de lui notifier toutes défaillances, points positifs ou particularités. Il lui permettra également de valoriser et de rendre compte de nos actions auprès des différentes institutions, auprès du conseil d'administration et de différentes instances.

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un entretien individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera avant chaque période de vacances pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.

Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire. Cette démarche est à l'initiative de la mairie de Foix et de l'association des Francas du Pays de Foix afin de créer un climat propice au travail.



OBJECTIF EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p>Objectif : Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de se connaître mieux et de s'épanouir. • Permettre à l'enfant de vivre en collectivité mais dans un cadre de citoyenneté (réceptif, bienveillant et respectueux). 	<p>L'enfant est capable de comprendre ses émotions. L'enfant est capable d'adapter son comportement. L'enfant est capable de verbaliser son ressenti.</p> <p>L'enfant est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'être « connecté, attentif, réceptif » aux autres et à la situation dans laquelle il se trouve. - D'être bienveillant. - D'être respectueux d'autrui et du matériel, des locaux... 	<p>Plus de la moitié des enfants ont compris comment se manifestent leurs émotions. Plus de la moitié des enfants ont verbalisé leurs ressentis. 1/3 des enfants ont adapté leurs attitudes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2/3 des enfants sont réceptifs. - 2/3 des enfants ont une attitude bienveillante. - 80 % des enfants sont respectueux.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.

En cas de doute ou de problème dépassant son champ de prérogatives, le directeur pourra compter sur le soutien de sa hiérarchie.

VII. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

Dans cette période de crise sanitaire, les familles sont informées des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants au sein de la structure.

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets. **Dans cette période de crise sanitaire, les enfants sont sensibilisés et informés de l'importance du respect des gestes barrières au sein de l'accueil de loisirs.**

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.